

Je suis plutôt en désaccord avec l'analyse qui est faite dans l'Est Républicain d'aujourd'hui quant à la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle et ses retards de paiement. J'apporte donc mon témoignage. Une grande partie des aides alimentaires d'urgence sollicitées par les assistantes sociales pour des personnes en difficulté, sont dues aux retards de paiement de la CAF. Il y a donc malaise chronique de toute évidence. Cela aurait été intéressant d'interroger d'autres Maires car je pense que nous sommes un certain nombre à faire ce constat.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des temps d'activités périscolaires, à la charge des communes, reste posée la question de l'encadrement des enfants porteurs de handicaps qui bénéficient sur le temps scolaire d'AVS mais ne sont pas accompagnés sur le temps périscolaire. C'est un nouveau transfert de charges sur le dos des communes et François Hollande en décembre 2014 a annoncé que dès janvier 2015, les CAF seraient chargées d'accompagner les communes pour l'accueil de ces enfants sur les TAPS. Je ne sais pas comment cela se passe dans les autres départements mais en tout cas, en Meurthe-et-Moselle, on attend toujours...